

infobulletin

INFORMATIONS OFFICIELLES DE LA COMMUNE D'EVILARD-MACOLIN

EDITORIAL

Dans ce numéro de l'Infobulletin, vous pourrez lire un article sur les commerces à Evilard et à Macolin. Force est malheureusement de constater qu'ils ne sont pas nombreux dans la commune, même s'ils suffisent sans doute à répondre aux besoins essentiels des habitants. Leur survie économique dépend de nous. Mais nous sommes enclins à nous tourner vers Bienne et ses grandes surfaces pour faire nos achats. Il est vrai que les petits commerces locaux proposent une gamme moins fournie de biens de consommation qui sont parfois aussi plus chers. En contrepartie, ces produits sont souvent de meilleure qualité et issus d'une production locale.

Et ce n'est pas tout, un achat dans un commerce local offre bien plus que le même achat dans une grande surface. Car ici l'on peut profiter d'un service personnalisé, recevoir un conseil et passer un moment empreint de convivialité.

Il est fréquent que l'on puisse échanger quelques mots avec le commerçant ou d'autres clients alors que c'est rarement le cas dans les grands magasins, surtout si l'on règle ses achats aux caisses automatiques où la relation avec autrui se résume à un contact avec un écran tactile.

Et dans notre société de plus en plus connectée, où l'individu est aussi de plus en plus isolé, il faut prendre un moment pour discuter avec des gens en face de nous. Car l'être humain est profondément social. Et pour jouir d'une santé psychique optimale et bénéficier d'un mental au beau fixe, il est important d'échanger et de partager ses sentiments et ses expériences.

LÉA HOFMANN ::

CONTENU

- 01 **COMMERCES**
- 04 **POLITIQUE COMMUNALE**
- 07 **VIE DU VILLAGE**
- 12 **GROUPES ET SOCIÉTÉS**
- 16 **AGENDA**

COMMERCES

La vie commerçante d'Evilard-Macolin



Epicerie Macolin

Les commerces ne sont pas nombreux à Evilard-Macolin. Mais leurs propriétaires comme leurs gérants peuvent compter sur la fidélité des clients, et cela depuis des années.

Notre commune a vu disparaître il y a maintenant quelques années la boulangerie. Et encore bien avant le kiosque. Aujourd'hui, les commerces locaux tentent de survivre et de faire face à la concurrence des ventes en ligne et des grandes surfaces à Bienne. Comme le relèvent certains commerçants, la plupart des habitants d'Evilard-Macolin effectuent leurs courses à Bienne et ne font des achats ici que pour dépanner. Il est difficile pour ces petits commerces de survivre lorsque les clients réguliers ne sont pas légion.

Pourtant, l'on trouve à Evilard une épicerie et une boucherie. Et dans le domaine des soins, des salons de coiffure et instituts

de beauté. Et à Macolin, les habitants connaissent eux très bien l'épicerie qui se trouve le long de la Route Principale. C'est grâce à la motivation des commerçants et à leur attachement à notre commune que l'on bénéficie de cette offre loin d'être négligeable.

LIEUX DE RENCONTRES

Ces commerces sont bien davantage qu'un simple endroit où l'on peut y trouver des biens de consommation. Ils représentent un lieu de vie précieux pour les personnes âgées pour qui se rendre à Bienne s'avère très compliqué. Nos commerces leur permettent aussi de rester indépendantes si elles sont atteintes dans leur mobilité. Ils facilitent aussi la vie de tout un chacun d'acheter un ingrédient qui fait défaut pour réaliser une recette comme acheter du beurre lorsque l'on souhaite cuisiner un



Epicierie chez Langlade & Jolivet

gâteau. Et quoi de plus agréable que d'aller à la boucherie lorsque le temps est idéal pour une grillade entre amis. Mais il est aussi vrai que nombreux sont ceux et celles d'entre nous qui font régulièrement leurs commissions à Bienne, à la sortie du travail ou le samedi matin.

Malgré tout, ces commerces survivent aussi parce qu'ils assurent un rôle social. Ce sont des endroits où l'on peut retrouver des voisins ou des concitoyens. Les cafés et restaurants étant une denrée rare dans notre commune, les magasins sont parfois la seule occasion de voir des gens sans devoir descendre à Bienne.

On recense deux types de gérance de commerces. Il y a d'un côté la coopérative à Macolin, où chacun peut s'impliquer. Et d'un autre côté, les commerces plus traditionnels comme la boucherie tenue par la

famille Niederhäuser ou l'épicerie chez Langlade & Jolivet. Tous les gérants et propriétaires sont établis dans la commune.

COOPÉRATIVE DE MACOLIN

Malgré sa petite taille et sa proximité avec Bienne, Macolin compte depuis le 24 octobre 2002 une coopérative. Il n'y a donc pas qu'un seul propriétaire. Toutes les personnes qui le souhaitent peuvent «détenir» une partie du magasin en échange de certaines contreparties. Les nouveaux coopérateurs sont toujours les bienvenus. L'objectif de cet établissement est de fournir aux consommateurs des produits de qualité, souvent de culture biologique et d'origine locale. Au début de l'été, il est par exemple facile d'y trouver des cerises ou des fraises du Seeland.

LA BOUCHERIE VIANDES ET +

La boucherie Viandes et + est une véritable institution à Evilard. Elle a en effet fêté ces 15 ans d'existence cette année. Et Olivier Niederhäuser le dit lui-même, sa boucherie a un impact social énorme même si elle exige un grand investissement personnel. Pour lui et sa femme, le choix de s'établir à Evilard répondait à la fois à des raisons familiales et à des raisons professionnelles. Mais pour Olivier Niederhäuser, la commune offre bien des avantages malgré sa petite taille. Les clients apprécient la qualité de la viande qui se distingue de celle vendue dans les grandes surfaces. Et chaque enfant sait que s'il accompagne ses parents, il recevra une tranche de charcuterie. Et même s'il faut attendre un petit moment avant d'être servi car tout le monde a décidé de faire des grillades, la boucherie constitue un endroit idéal pour discuter avec d'autres clients.



Boucherie Viandes et +



Halila Greco de Arts&Nails



Sophie Kaelin de Hair-PhiloSophie

L'ÉPICERIE CHEZ LANGLADE & JOLIVET

Au cœur du village, l'épicerie a été pendant de nombreuses années le royaume de Mario avant d'être reprise le 1^{er} février 2018 par Raphaël Langlade et Valentin Jolivet. Chez eux, l'on peut trouver des produits locaux et des produits frais. « L'avantage d'être à Evilard, c'est que l'on peut travailler avec des fournisseurs de la région » expliquent les deux gérants. Par exemple, leur pain vient de La Briochette à Orvin et ils s'approvisionnent à la fromagerie de Nods.

PRENDRE SOIN DE SOI

Et à Evilard, la coquetterie est possible grâce à plusieurs salons de beauté comme l'onglerie Art&Nails d'Halila Greco, située juste à côté du funiculaire, dans le bâtiment de l'ancienne poste. En plus de soigner les ongles et les mains de ses clientes depuis 2017, cette mère de famille expose aussi ses acryliques dans ses locaux. Sans oublier l'Institut de beauté et de coiffure Élégance de Luciana Grisel.

Et un salon de coiffure vient d'ouvrir à Evilard dans les anciens locaux de la podologue à la Route Principale. Sophie Kaelin a ouvert Hair-PhiloSophie le 8 octobre. Pour elle, Evilard représente un village avec une qualité de vie exceptionnelle.

UN COMMERCE QUI FAIT DÉFAUT À EVILARD

Et c'est avec émotion que l'on se souvient qu'il n'y a encore pas si longtemps, on avait une pédicure à Evilard. Il n'est pas possible d'évoquer les commerces d'Evilard-Macolin sans mentionner l'atelier Fusspflegepraxis Sixtus de Sonja Struchen qui nous a quittés l'année dernière. Il s'agissait d'un lieu où l'on pouvait se faire soigner les pieds mais où l'on pouvait aussi discuter.

Il reste maintenant à espérer que les commerces actuels puissent encore compter durant de nombreuses années sur leur clientèle fidèle et que d'autres entrepreneurs motivés viennent partager leur savoir et leur passion avec les habitants d'Evilard-Macolin.

LES HEURES DE LA MAIRESSE

Avez-vous une question ou une suggestion ? La mairesse se tient à disposition pour des entretiens individuels. Les heures de la mairesse ont lieu une fois par mois, à l'administration municipale.

Voici la date jusqu'à la fin de l'année 2019 :

12 décembre 2019 de 11h00 à 12h00

Les dates pour le premier semestre 2020 seront communiquées en temps voulu.

Il n'est pas nécessaire de s'annoncer. Si, suite à un empêchement, cette date ne vous convient pas, vous pouvez vous adresser à l'administration municipale afin de fixer un rendez-vous.

CONSEIL COMMUNAL

Décisions

Au cours de ses séances du 25 juin au 1^{er} octobre 2019, le conseil municipal a pris, entre autres, les décisions suivantes :

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2019

Pétition d'un groupe d'enfants pour l'aménagement d'un trampoline public

Dans le cadre d'un entretien avec l'entreprise qui a aménagé la place de jeu (cf. aussi les décisions des 7 mai et 4 juin 2019), celle-ci a souligné que des trampolines sont considérés comme dangereux. Pour éviter des accidents, il faudrait garantir de manière permanente qu'ils ne soient utilisés que par une seule personne à la fois. Malheureusement, ceci n'est pas possible dans la pratique. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a décidé de renoncer à l'aménagement d'un trampoline pour des raisons de sécurité.

Approbation de la promesse d'octroi du droit de cité communal

Sur proposition de la commission de naturalisation, le conseil municipal a décidé d'octroyer la promesse d'octroi du droit de cité communal à Segal Romane, Kasslatte Brigitte et leurs enfants Elisa et Sacha.

Réfection de chaussées (secteur 1) chemin du Coteau, partie supérieure (Evilard) et Kapellenweg (Macolin)

Le revêtement en asphalte des deux chemins est usé et la couche d'usure nécessite une remise en état. Le conseil municipal a voté un crédit d'engagement de CHF 150'000 et a décidé d'attribuer les travaux relatifs à l'entreprise Imperiali à Büren.

Réfection de chaussées (secteur 2) Am Wald et Lärchenweg (Macolin)

Les deux routes sont en très mauvais état et nécessitent d'être assainies. En outre, quelques modifications au niveau de l'éclairage public sont nécessaires, car les BKW souhaitent que les lignes aériennes soient mises en terre au niveau du chemin Am Wald. Le conseil municipal a voté un crédit d'engagement de CHF 245'000 et a décidé d'attribuer les travaux relatifs à l'entreprise De Luca SA à Bienne. Aucun référendum n'a été initié à l'encontre de cette décision.

Assainissement de l'installation de tir à La Combe

Le stand de tir à La Combe n'est plus en activité depuis 2001. Le terrain doit être assaini et décontaminé. L'entreprise Prona SA va faire des investigations concernant le taux de plomb dans le sol et établira un rapport complet. L'estimation des coûts de l'assainissement sera faite sur la base de ce rapport. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a accordé un crédit d'étude de CHF 20'000 (crédit additionnel) et attribué ce mandat à l'entreprise Prona SA à Bienne.

Contrôle périodique d'abris (CPA)

En 2019/2020, notre municipalité doit effectuer le contrôle périodique de l'ensemble des abris privés de protection civile de la commune. Le conseil municipal a voté un crédit additionnel de CHF 38'500 pour ce contrôle et a décidé d'attribuer ce mandat à l'entreprise RISTAG Ingénieurs SA à Urtenen-Schönbühl.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOÛT 2019

Crèche Ginkjo: Introduction du nouveau système des bons de garde à partir du 1^{er} août 2020

Le nouveau système des bons de garde sera introduit à partir du 1^{er} août 2020. Ce changement de système comprend aussi la nouvelle table des tarifs. Les nouveaux tarifs ont été calculés de manière à ce que les parents n'aient pas à subir des frais supplémentaires pour les mêmes prestations.

Commission de construction, trafic et énergie

Christian Stampfli nous a informés de sa démission avec effet immédiat en tant que membre de la commission de construction, trafic et énergie, pour raison de déménagement.

eBau à Evilard

Le canton de Berne a décidé d'introduire la procédure électronique d'octroi du permis

de construire à partir de 2019. Ceci concerne également la commune d'Evilard. Afin de pouvoir établir des permis de construire électroniques, l'administration de constructions aura besoin d'une interface informatique supplémentaire et de l'équipement nécessaire. Le conseil municipal a donc voté un crédit additionnel de CHF 14'000 pour l'achat de cet équipement informatique et la mise sur pied de l'interface eCH0211.

Assainissement complet de l'arc ainsi que du plateau du pont sur le tracé du funiculaire Bienne-Evilard

En 2018, le conseil municipal avait déjà voté un crédit de CHF 35'000 dans le cadre de la participation de la commune d'Evilard à l'assainissement complet de l'arc ainsi que du plateau du pont sur le tracé du funiculaire Bienne-Evilard, construits en 1897. Vu les circonstances, nous avons dû procéder à l'ancrage ainsi qu'au renforcement de la barrière et les travaux ont dû être effectués en partie à la main (avec des pelles), ce qui a engendré des coûts supplémentaires. C'est la raison pour laquelle le conseil municipal a décidé d'accorder un crédit additionnel de CHF 24'500 pour cet assainissement.

Suppression de la distance obligatoire par rapport à la forêt

La décision de principe du conseil municipal de supprimer l'obligation de garder une distance par rapport à la forêt concernant les parcelles 124 et 1192 à Macolin avait déjà été publiée dans la Feuille Officielle de Bienne-Evilard, la Feuille Officielle du Jura bernois et l'Amtsblatt du canton de Berne à partir du 10 mai et durant 30 jours. Aucune opposition n'a été formulée par rapport à cette décision. Par conséquent, elle sera désormais soumise à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) pour approbation avant une nouvelle mise en dépôt public. Dans l'objectif de faire en sorte que l'Office fédéral des constructions et de la logistique puisse

obtenir de la ville de Bienne le permis de construire requis pour la halle de formation à Macolin, le conseil municipal se prononce en faveur de la suppression de la distance obligatoire pour les parcelles en question.

Bourgeoisie d'Evilard

Le conseil municipal accueille les représentants de la bourgeoisie d'Evilard pour une séance en commun.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 SEPTEMBRE 2019

Plan sectoriel pour le trafic cycliste : adaptation 2019

Le conseil municipal est d'avis que la réalisation de pistes cyclables et voies cyclistes entre Bienne et Evilard/Macolin est indispensable. Grâce à cette mesure, les tronçons dangereux pourront être sécurisés et les prestations de la commune d'Evilard en faveur de la mobilité douce pourront être améliorées. Une prise de position à l'attention de l'autorité cantonale compétente a été élaborée dans le cadre de la procédure de participation du plan sectoriel pour le

trafic cycliste. Celle-ci fut adoptée à l'unanimité par le conseil municipal.

Ecole primaire d'Evilard : acquisition de nouveaux ordinateurs portables

Le conseil municipal a accordé un crédit additionnel de CHF 25'000 pour l'achat de nouveaux ordinateurs portables, dans le but de pouvoir effectuer un enseignement moderne.

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{ER} OCTOBRE 2019

ZPO 1 « Chemin du Compois » à Evilard : modification du plan de quartier et du règlement de construction

La législation cantonale en matière de construction a été modifiée en 2017, entraînant des changements du plan de quartier et du règlement de construction de la commune d'Evilard/Macolin. Sur la base de la recommandation de la commission de construction, du trafic et de l'énergie d'adopter ces modifications, le conseil municipal, se référant à la ZPO « Chemin du Compois » à Evilard, a approuvé la

modification du plan de quartier et la modification de peu d'importance du règlement de construction de la commune.

Etude de desserte des parcelles 449 et 450 au Chemin des Ages

Les parcelles 449/450 sont situées en zone d'habitation 2, mais ont été classées comme terres cultivables par le canton. La situation d'accès à ces parcelles doit être réglée. Afin de pouvoir déterminer quelle est la solution idéale pour réaliser une desserte, les exigences doivent être définies et une étude de variantes doit être réalisée. Le conseil municipal a donc voté un crédit additionnel de CHF 20'000 pour la réalisation d'une étude de desserte des parcelles 449/450 au chemin des Ages à Evilard. Le mandat sera attribué au bureau d'ingénieurs Schmid & Pletscher à Nidau.

ADMINISTRATION MUNICIPALE D'EVILARD
CHR. CHAVANNE,
SECRÉTAIRE MUNICIPAL ::

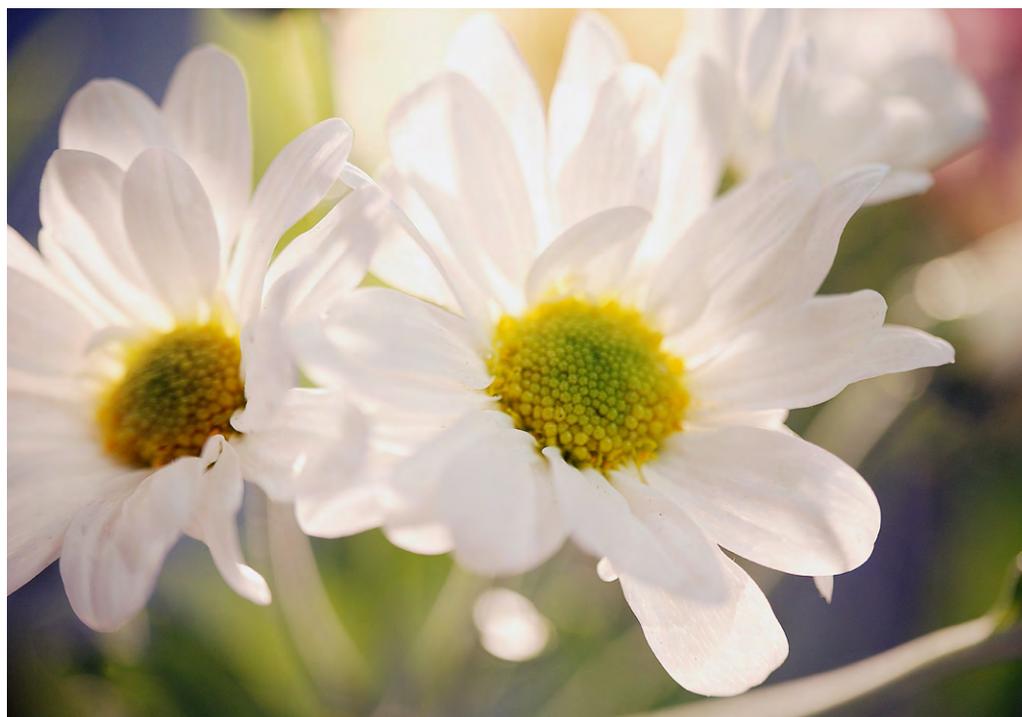
ESPÈCES VÉGÉTALES ALLOGÈNES

Néophytes envahissants : une menace pour les plantes, les animaux et les humains

Comme vous le savez très certainement, de plus en plus d'espèces végétales allogènes se répandent dans l'ensemble de la Suisse au détriment des espèces indigènes. Ces plantes néophytes envahissantes peuvent aussi devenir dangereuses pour l'être humain, dans la mesure où elles risquent de provoquer des brûlures et des allergies.

Vous trouverez sur le site internet du canton de Berne (www.vol.be.ch/vol/fr/index/natur) des informations complètes à ce sujet, notamment la « liste noire » des néophytes envahissants contre lesquels il faut lutter, ainsi que ceux dont l'expansion doit être surveillée.

Nous vous informons que les collaborateurs du service de la voirie de notre commune qui ont affaire aux néophytes ont été sensibilisés à cette situation. En cas de nécessité ou de questions, vous pouvez vous adresser directement à eux. ::



JOURNÉE NATIONALE BRUNCH

Brunch du 1^{er} août à Macolin

C'est sous un radieux soleil que s'est déroulé le tout premier brunch du 1^{er} août organisé par la commune d'Evilard-Macolin. Au programme, un copieux buffet mis sur pied par le restaurant de la Hohmatt ainsi qu'une animation musicale.

Les quelque 120 personnes qui avaient fait le déplacement ont été accueillies avec un verre de mousseux avant de gagner la tente pour profiter du buffet. Celui-ci ne manquait de rien et il y en avait pour tous les goûts. Les croissants, la tresse et la confiture ont pu satisfaire pleinement tous ceux pour qui le petit déjeuner rime avec tartines.

Les autres ont pu profiter du magnifique plateau de fromages, du muesli et tout le monde a pu déguster les délicieuses cerises de Macolin. Mais attention, il fallait se dépêcher car celles-ci ont disparu très rapidement. Puis le sucré a laissé la place aux traditionnels roestis avec des œufs et du lard.

« Il y a eu une très bonne collaboration avec le restaurant de la Hohmatt », relève Yannik Riesen, le conseiller municipal en charge de l'organisation de ce brunch.



Et afin de célébrer comme il se doit la Suisse, un concert de cor des Alpes a suivi la partie officielle, marquée par les discours de la mairesse d'Evilard-Macolin Madeleine Deckert et de Yannik Riesen. Les deux joueurs de cet instrument de musique ont notamment interprété l'hymne national.

Cette journée a connu un franc succès. La voirie d'Evilard-Macolin et l'Office fédéral



du sport (OFSP) ont aussi contribué à cette réussite en mettant en place les infrastructures.

LÉA HOFMANN ::

Apéro de Nouvel-An 5 janvier 2020

2020



HAIR-PHILOSOPHIE

Plus qu'un salon de coiffure : une philoSophie

Vous l'avez probablement remarqué en vous promenant à Evilard : un nouveau salon de coiffure, Hair-PhiloSophie, a ouvert ses portes en plein cœur du village. Sa créatrice, Sophie Kaelin, y accueille ses clientes et clients dans une ambiance raffinée depuis le 8 octobre dernier.

Lorsque vous poussez la porte de Hair-PhiloSophie, vous n'entrez pas simplement chez une coiffeuse, vous pénétrez dans un univers chaleureux et raffiné : style nordique, meubles chinés et restaurés, et même une cheminée... Sophie Kaelin a imaginé son salon de A à Z pour assurer détente et bien-être à ses clients.

DES COUPES DE CHEVEUX, MAIS PAS QUE...

Dans son local à l'ambiance poudrée, Sophie propose toute une palette de services personnalisés : du stylisme capillaire



(conseil, coupe, coloration, balayage, brushing, etc.) à l'épilation au sucre (*bodysugaring*, lire l'encadré), en passant par le massage du cuir chevelu. De quoi ravir les visiteurs à la recherche d'une expérience-beauté complète.

UNE RELATION CLIENT PERSONNALISÉE

La jeune propriétaire du salon met un point d'honneur à offrir une expérience personnalisée à ses clients. Elle prend en effet le temps de s'asseoir à côté de chacun d'entre eux afin de faire connaissance, de comprendre leurs attentes et de poser le diagnostic le plus adapté à leur personnalité et à leur mode de vie.

Forte d'une expérience de onze ans – dont cinq en tant que manager d'un salon – Sophie reçoit ses clients en français, anglais et (suisse-)allemand. Domiciliée à Renan, elle est heureuse d'avoir choisi Evilard pour installer son salon puisque le village, à ses yeux, offre une qualité de vie exceptionnelle, entre lac et montagne, entre ville et nature.

N'hésitez pas à venir dire bonjour à Sophie. Elle se fera un plaisir de vous offrir un petit thé autour de la cheminée !



Hair-PhiloSophie est ouvert du mardi au samedi sur rendez-vous, généralement de 9h00 à 19h00.

QU'EST-CE QUE LE BODYSUGARING ?

Le *bodysugaring* (ou épilation au sucre) est une méthode d'épilation simple et douce, utilisée depuis des millénaires dans les pays orientaux. Cette technique se révèle **extrêmement efficace même sur les poils très fins**.

Sa particularité ? Elle s'effectue à la main (sans spatule, ni bandelette) avec une pâte **100% naturelle**, puisqu'elle se compose exclusivement d'eau, de sucre et de jus de citron. Elle ne contient aucun produit chimique.

En plus d'enlever les poils, le *bodysugaring* retire les cellules mortes et régénère la peau, assurant ainsi dans le même temps un effet gommant. Le *bodysugaring* est le moyen parfait pour combiner **épilation et soin en profondeur de la peau**.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :

Hair-PhiloSophie,
Route Principale 42,
2533 Evilard

Par tél., SMS, Whatsapp:
079 377 12 40

Par mail:
info@hair-philosophie.ch
www.hair-philosophie.ch

« LE CALENDRIER POUR SE PROMENER »

Fenêtres de l'Avent à Evilard 2019

Chers habitants et chères habitantes

C'est avec grand plaisir que nous vous proposons à nouveau du 1^{er} au 31 décembre 2019 un calendrier de l'Avent que vous pourrez découvrir en vous promenant à Evilard. **Chaque soir, de 17 à 23 heures** une fenêtre décorée supplémentaire sera illuminée. Les lieux et dates sont marqués sur le plan. Vous trouverez des «fenêtres ouvertes» où vous sera offert un petit apéro **dès 17 heures ou 18 heures**. (Les heures exactes sont indiquées sur la liste).

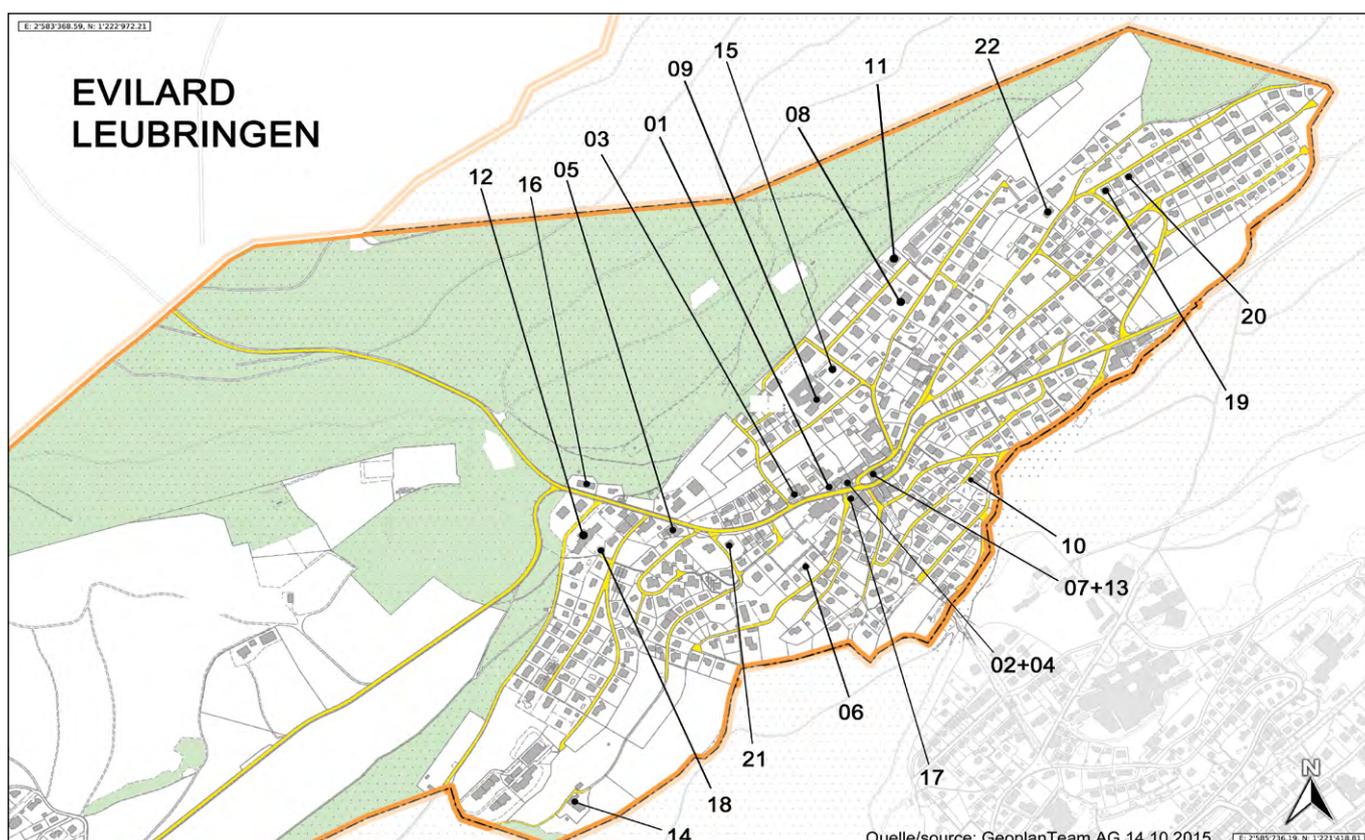
Laissez courir votre curiosité et découvrez ces fenêtres qui illuminent nos sombres soirées. Profitez de ce calendrier pour se promener «dedans» et vivre maints moments de méditation et de rencontres dans notre village. Nous vous souhaitons de délicieuses et stimulantes soirées de l'Avent.

ANNE BERNASCONI,
MICHÈLE BÜRKI,
DOMINIQUE ROTH ::

Fenêtres de l'Avent à Evilard 2019

1. Rte Principale 44	Bourgeoisie Evilard	Apéro à partir de 17.00
2. Rte Principale 40	Famille Villars	Apéro à partir de 18.00
3. Rte Principale 50	Viandes et plus	uniquement fenêtre illuminée
4. Rte Principale 42	Hair Philosophie	Apéro à partir de 18.00
5. Rte Principale 51	Famille Reiter et Christen	Apéro à partir de 17.00
6. Baume 14	Famille Schönfisch	Apéro à partir de 18.00
7. Ages 2	Atelier Kardo Kosta	Apéro à partir de 18.00
8. Bourdons 10a	Famille Roth	Apéro à partir de 17.00
9. Voitats 4	École à journée continue	uniquement fenêtre illuminée
10. Prés 16	Famille Bessire	Apéro à partir de 18.00
11. Bourdons 15	Famille Bürki	Apéro à partir de 18.00
12. Maison Blanche 1	La Lisière	Apéro de 17.00-19.00
13. Ages 2	art&nails H.Greco	Apéro à partir de 18.00
14. Maison Blanche 39	Famille Strasser	Apéro à partir de 19.00
15. Bourdons 3	Crèche Ginkjo	uniquement fenêtre illuminée
16. Rte Principale 80	Ressort2/Handyman	Apéro à partir de 17.00
17. Baume 1	Epicerie Laglande et Jolivet	Apéro à partir de 18.00
18. Roc entre Nr.2+4	Les Pompiers	Apéro à partir de 18.00
19. Britanières 2	Famille Minder	Apéro à partir de 17.00
20. Britanières 4	Famille Kaiser	Apéro à partir de 17.00
21. Rte Principale 45	Famille Roder	Apéro à partir de 17.00
22. Ages 55	Famille Bernasconi-Minger	Apéro à partir de 17.00

23. – 31. TOUTES les fenêtres restent illuminées jusqu'à 23 heures !!!



LA FERME

Champ-du-Plâne

La ferme Champ-du-Plâne est située à l'est de Macolin au milieu d'un vaste espace vert, offrant une vue imprenable sur le Seeland. En novembre 2018, la bourgeoisie d'Evilard en tant que propriétaire a reçu le permis de construire pour la transformation du bâtiment en appartements et la rénovation totale. Peu de temps après, l'ancien fermier a déménagé et a repris une grande ferme en France. Ainsi, les travaux de rénovation ont pu être lancés. Les bâtiments annexes atypiques, construits au cours des années d'après-guerre, ont été démolis dans le but de mettre en valeur la structure d'origine de la ferme. L'enveloppe du bâtiment a

été rénovée, mais l'on a généralement maintenu son aspect original. L'intérieur du bâtiment a été complètement détruit et reconstruit.

Ainsi, trois appartements attrayants ont été créés, qui disposent du charme d'une maison ancienne mais répondent au standard de construction le plus moderne. L'appartement de 5½ pièces et le duplex de 4½ pièces disposent chacun d'un grand jardin privatif. Spécialement conçus pour les familles avec enfants, ces appartements offrent beaucoup d'espace et de bonnes possibilités de loisirs, grâce à la proximité de

la piscine extérieure. Le deuxième appartement de 4½ pièces a un grand balcon orienté Sud. Depuis le salon, l'on a une vue imprenable sur les Alpes bernoises. Le standing est élevé : tous les appartements disposent de 2 salles de bain, d'un réduit, d'une cave séparée et d'une buanderie avec lave-linge et sèche-linge. Sur le plan énergétique, grâce au chauffage par pompe à chaleur et aux cellules solaires, le bâtiment répond aux normes les plus récentes. Les appartements seront mis en location à partir de mars 2020 (contact : bourgeoisie d'Evilard).

::



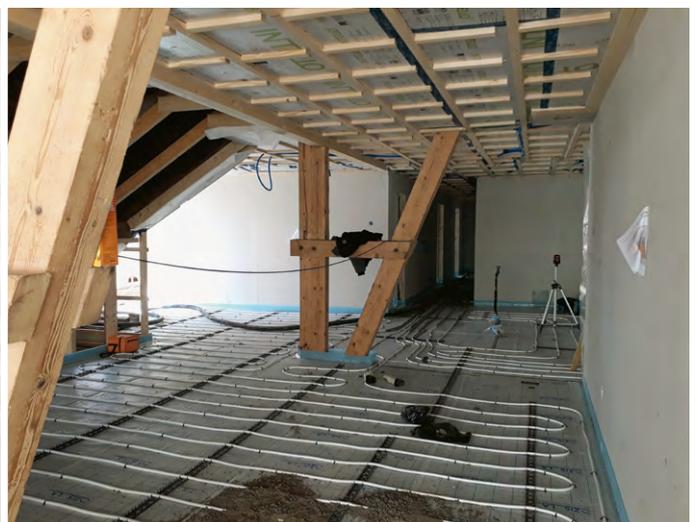
«Surface habitable 4.5 pièces en travaux»



«Parking»



«Cave»



«logement 5.5 pièces avec chauffage au sol, avant la pose du sol»

FUNI

Succès de la journée portes ouvertes du Funi Macolin le 31 août



Christoph Neuhaus, Madeleine Deckert et Erich Fehr

C'est sous un soleil de plomb et un ciel parfaitement bleu que les nombreux curieux avaient fait le déplacement pour admirer et profiter du funiculaire complètement rénové. Alors que le funiculaire a repris son service à 06 h 00, selon l'horaire normal, la file d'attente pour prendre ce précieux moyen de transport qui avait tant manqué pendant cinq mois allait parfois jusqu'à la route à Bienne. À Macolin, les personnes pouvaient profiter de l'exposition de photographie retraçant la longue vie du funiculaire se trouvant dans le hall d'attente.

Pour marquer comme il se doit cette journée, les Transports publics biennois (Tpb) avaient mis les petits plats dans les grands avec leur journée portes ouvertes durant de 10 h 30 à 17 h 00. Nombreux étaient les curieux qui avaient fait le déplacement depuis loin afin de profiter du funiculaire ainsi que des nombreuses animations aux deux stations. Au programme : visite des nouvelles installations, expositions de photos, concours et restauration.

Preuve du succès de la manifestation qui a drainé un nombreux public, les wagons étaient souvent bondés. Tout le monde pouvait voyager gratuitement.

Durant cette journée, les nombreux curieux ont pu profiter des stands de nourriture installés aux stations-aval et amont du funiculaire. Les glaces ont ravi les grands comme les petits. Et pour les plus attentifs, des images d'animaux avaient été disposées le long des voies du funiculaire et il fallait les repérer.

UNE PARTIE OFFICIELLE POUR SALUER LE TRAVAIL EFFECTUÉ

Des personnalités politiques avaient fait le déplacement pour assister à la partie officielle à la station-aval. Les orateurs ont été unanimes pour saluer le travail accompli. « Le funiculaire de Macolin est très important pour les communes de Bienne et d'Evilard-Macolin », a déclaré le maire de Bienne Erich Fehr. « Mais l'avantage avec le bus de remplacement mis en service pendant les travaux est qu'il se rendait jusqu'à la Fin du Monde », a-t-il ajouté. Le conseiller d'État bernois Christoph Neuhaus, directeur des travaux publics, des transports et de l'énergie, et la mairesse d'Evilard-Macolin Madeleine Deckert ont eux aussi salué la remise en service de ce moyen de transport pour les habitants de Macolin. Les trois élus ont ensuite coupé le ruban rouge.



Plusieurs responsables de l'Office fédéral du sport (OFSP), dont son directeur Matthias Remund, ont aussi assisté à cette manifestation. Il faut dire que le funiculaire joue un rôle très important pour l'OFSP puisqu'il est fréquemment emprunté tant par les collaborateurs de l'institution que par les sportifs qui fréquentent les installations sportives de Macolin.



Nos offres

DÎNER AU CAFÉ LA LISIÈRE

Venez vous régaler avec un savoureux **repas familial pour Fr. 19.-** (potage, salade, plat principal, dessert). Sur notre site internet vous trouverez la carte de la semaine courante et de la semaine suivante.



WWW.LA-LISIERE.CH

JEUX ET MUSIQUE À LA LISIÈRE



Depuis le mois d'août, chaque **3^{ème} mercredi** du mois, nous jouons aux cartes avec RENCONTRE 64+ Evillard. Café et dessert sont offerts. Les habitant-e-s d'Evillard/Macolin sont cordialement invité-e-s.

Mercredi après-midi dès 14 h :

- > 18 décembre 2019
- > 15 janvier 2020
- > 19 février 2020

Nos concerts du dimanche (sauf le 31.12.) sont ouverts au public et ont lieu à 15h les

- > 31 déc. 2019 *Japy Melodies*
(mardi !)
- > 26 jan. 2020 *Duo Shaposhnyk*
- > 23 féb. 2020 *Danny-Music*

LIVRAISON DE REPAS À DOMICILE

Nous vous livrons le menu à votre domicile le(s) jour(s) de votre choix. Les repas arrivent chauds entre 11h et 12h. Nous livrons 365 jours par an.

Menu complet avec potage, plat principal, dessert Fr. 19.—
(livraison comprise)

Notre équipe de cuisine vous renseigne avec plaisir

 **032 328 50 74**

TEMPS DE L'AVENT À LA LISIÈRE

Le **jeudi 12 décembre 2019** à partir de 14h30, notre stand de vente propose des produits artisanaux ainsi que des délices faits maison.

Notre fenêtre de l'Avent décorée sera ensuite illuminée et nous invitons cordialement les habitant-e-s d'Evillard/Macolin à une petite collation entre 17h et 19h.

Nous nous réjouissons de votre visite !



A noter :

L'année prochaine, nous fêterons le **30^{ème} anniversaire** de La Lisière. Notez d'ores et déjà le **5 septembre 2020** dans vos agendas, les détails suivront.



GROUPE DES ROMANDES



Activités de fin d'année

Pour cette fin d'année, nous participerons avec le groupe Frauen Leubringen-Maggingen, à un après-midi de bricolage. Vous nous retrouverez **le mercredi 4 décembre 2019 à la salle communale, de 14h00 à 17h00**, où nous proposerons une collation, sirop et café.

Pour terminer cette année en beauté, nous organisons la venue du **Saint-Nicolas, le vendredi 6 décembre 2019 à la Pépinière**. Les inscriptions se feront par la distribution d'un flyer dans les classes 1H à 4H ainsi que dans les différents groupes de jeu de la commune.

Pour les membres du groupe, nous partagerons notre repas de l'Avent, **le mercredi 11 décembre 2019 à la salle de la Baume 1**. Nous nous réjouissons de vous retrouver prochainement et vous adressons nos meilleurs vœux pour vos fêtes de fin d'année.

LE GROUPE DES ROMANDES ::

WWW.EVILARD.CH

WWW.MACOLIN.CH

Exécution de toutes les
installations électriques
télévision
téléphone
inst. pour ordinateur

Ausführung sämtlicher
Hausinstallationen
Fernsehen
Telefon
EDV

Villars Elektro Sàrl

Rue Principale 8
2533 Evilard
www.villars-elektro.ch
J. J. Gaillard

Tél. 032 322 82 22
Fax 032 323 72 61
info@villars-elektro.ch
Tél. 079 221 16 30

Monique Villars:
L'immobilier, avec
élan et passion.

ressort²
// Immobiliendienstleistungen
Services immobiliers //

2533 Evilard
Tel. 032 325 16 06
www.ressort2.ch

svit
BERN Membre

PHOTOS DU CLUB 46



SOCIÉTÉ LOCALE MACOLIN / CHŒUR EVILARD-MAGGLINGEN



Chants de Noël à Macolin

Dimanche, 15 décembre 2019,
17h00 à la Chapelle Macolin

Chants de Noël
Musique de Noël
Histoires de Noël



**Nous nous réjouissons de vous accueillir
en grand nombre et vous souhaitons d'ores
et déjà de joyeuses fêtes de fin d'année.**

1 - 31 DÉCEMBRE :
LES FENÊTRES DE L'AVENT

LA SOCIÉTÉ LOCALE MACOLIN

La Société locale de Macolin mise sur la relève

La Société locale de Macolin a une longue tradition. Dans les années 50 et 60, Louis Ramseier et Peter Steiner étaient des personnages importants au sein de notre association. Plus tard, Urs Baumgartner a pris la relève. Ces trois personnes et leurs compagnons de lutte formaient le lien entre les deux localités, Macolin et Evilard.

A l'époque, la politique de Macolin se faisait majoritairement par des hommes d'un certain âge qui se réunissaient régulièrement autour d'un verre au restaurant Des Alpes. Les habitants de Macolin formaient, certes, une minorité, mais défendaient résolument leurs intérêts par rapport à la majorité, c'est-à-dire aux habitants d'Evilard. Une tâche importante de la Société locale de Macolin était la nomination de candidat-e-s au conseil municipal. Certains d'entre eux ont même réussi à devenir maire. Depuis l'introduction du droit de vote pour les femmes au niveau communal à la fin des années 60, il est possible d'élire aussi une conseillère municipale. Le dernier conseiller municipal de Macolin était Ernst Zysset, qui s'est retiré de ses fonctions à

la fin de l'année dernière. Lors de l'assemblée municipale de décembre 2018, aucune candidate et aucun candidat de Macolin ne s'est présenté-e aux élections.

En 2011, sept hommes et femmes ont formé un nouveau comité de la Société locale de Macolin. Ce faisant, ils ont changé les priorités : à cette époque, les événements organisés pour les familles de Macolin étaient nettement plus nombreux. L'engagement politique, quant à lui, était quasiment absent. Après avoir organisé de nombreuses manifestations diverses et variées pendant ces huit dernières années, qui ont toutes été bien accueillies, presque tous les membres du comité actuel se retireront de leurs fonctions dès l'assemblée générale du mois de mars 2020. Un à deux membres du comité actuel sont disposés à continuer de s'engager au prochain comité.

Les habitantes et habitants de Macolin qui souhaitent s'engager pour les intérêts et besoins de leur commune sont cordialement bienvenus. Il est important que la Société locale de Macolin puisse pérenniser

son existence, car il s'agit là d'une plateforme d'échanges et d'un organe qui assure la bonne communication entre les autorités et la population.

L'assemblée générale à laquelle le nouveau comité sera élu aura lieu en mars 2020, suite à une réunion de préparation au mois de février.

TOUTES LES PERSONNES
QUI S'INTÉRESSENT À
UNE PARTICIPATION SONT
PRIÉES DE CONTACTER

Regula Bühler

membre du comité de la Société locale de Macolin
Belairweg 21, 2532 Magglingen
tél. 076 452 00 01,
courriel : regula.buehler@bluewin.ch

Les 6 et 7 décembre 2019 : Marché de l'avent «zäme fägts» (« ensemble, c'est mieux »)

Vendredi 6 décembre

Samedi 7 décembre

Lieu :

de 15h à 20h

de 10h à 16h

**Kapellenweg 2, local des sociétés (Vereinslokal) à Macolin
(ancien bâtiment de l'école)**

Un marché de l'avent fait son apparition à Macolin, c'est une première ! Ce marché est réalisé pour et avec les habitant-e-s de la commune d'Evilard-Macolin et de la région. Objectif : maintenir une culture vivante dans notre village. Ensemble, c'est mieux : les petits et les grands, les francophones et les germanophones, Evilard et Macolin.

Nous offrons une plateforme pour les produits et prestataires locaux, les créations faites maison, les offres culturelles, pour une présentation de ses propres œuvres... pour l'échange et la convivialité.

Nous nous réjouissons de vous voir nombreux.

Si vous souhaitez faire une contribution au marché ou offrir quelque chose, vous êtes priés de vous adresser à

Prisca Müller (MüZu)

tél. : 032 / 322 08 03 ou par

courriel : info@wildkraeuterkurse.ch

Ce marché est financé/organisé par la société locale de Macolin

MANIFESTATIONS RÉGULIÈRES:

- **Chœur Evilard-Maggingen : Répétitions** chaque mardi, de 19h45 à 21h15, à la Maison communale ;
Rencontre des anciens, chaque 1^{er} lundi du mois, à 9h30, à La Lisière (sauf juillet)
- **Pilates Club Evilard-Macolin** : chaque mercredi, à 19.05, **Pilates pour tous** à la salle de rythmique à Evilard
- **Frauen Leubringen/Maggingen :**
Rencontre café : Chaque dernier mardi du mois à la Lisière, à la Lisière dès 15h00
Chrabelgruppe : Chaque mercredi à l'Atelier Pinocchio, Macolin
- **Rencontre 64+ Evilard**
Chaque deuxième lundi du mois
Café/Croissant 9h30 dans la Salle communale

- **Rencontre 64+ Evilard**
Chaque premier mardi du mois
Cinéma pour les seniors, 14h15 au cinéma Apollo, Bienne
- **Rencontre 64+ Evilard**
Chaque deuxième jeudi du mois
Table de midi, 12h à « La Lisière »
- **Rencontre 64+ Evilard**
Chaque troisième jeudi du mois
Jass, 14h00-17h00 à « La Lisière »
- **Rencontre 64+ Evilard**
Chaque troisième mercredi du mois
À 10h00 au Restaurant de la Hohmatt à Macolin



WWW.EVILARD.CH
WWW.MACOLIN.CH



VianDes et +
Savoir et Tradition, confection artisanale

CORDIALE INVITATION
HERZLICHE EINLADUNG
EXPO DE NOËL
WEIHNACHTS - AUSSTELLUNG

Samedi
Samstag **30.11.19** DÈS **19⁰⁰**
AB



EXPOSITION
DÉMONSTRATION
DÉGUSTATION
ATELIER

AUSSTELLUNG
VORFÜHRUNG
DEGUSTATION
WORKSHOP



AGENDA DES SOCIÉTÉS:

NOVEMBRE

29 Association École Nature See Land
Feu et saveurs (bilingue).
Des plantes sauvages cueillies et dégustées sur place (printemps et automne)
 Safnern, Place du village, 9h-16h

DÉCEMBRE

1-31 Fenêtre de l'Avent à Evilard 2019
Découvrez les fenêtres de l'avenant 2019 à Evilard
 Evilard

4 Frauen Leubringen/Maggingen et Groupe des Romandes Evilard-Macolin
Bricolage de Noël
 Salle communale, 14h00

5 Groupe des Romandes Evilard-Macolin
Rencontre café
 Baume 1, 9h00

6 Groupe des Romandes Evilard-Macolin
Saint-Nicolas, seulement sur inscription
 Pépinière, 17h30

6 Amis des enfants Biel/Bienne
Saint-Nicolas
 Maison des Amis des enfants, à partir de 17h

6 Société locale de Macolin
Marché de l'Avent «zäme fägts»
 Kapellenweg 2, 10h-16h

7 Société locale de Macolin
Marché de l'Avent «zäme fägts»
 Kapellenweg 2, 15h-20h

11 Groupe des Romandes Evilard-Macolin
Rencontre de l'avenant
 Baume 1, 19h

14 Association École Nature See Land
Feu et saveurs (bilingue) Des plantes sauvages cueillies et dégustées sur place (printemps et automne)
 Safnern, Place du village, 9h-15h

15 Société locale de Macolin/
 Choeur Evilard-Maggingen
«Chants de Noël à Macolin»
 Kappelle Maggingen, 15h

18 Rencontre des seniors Macolin
Rencontre des seniors : Café de l'avenant
 Bergrestaurant Hohmatt, à partir de 10h

FÉVRIER

7 Groupe des Romandes Evilard-Macolin
Assemblée générale
 Baume 1, 19h

→ **Annoncez vos manifestations sur internet :**
www.evilard.ch

→ **Pour réserver des locaux communaux :**
 Céline Tribolet, Tél. 032 329 91 00, fax 032 329 91 01,
 e-mail: tribolet@evilard.ch

NOUS SOMMES Désormais PRÉSENTS SUR LES RESEAUX SOCIAUX!



→ La Lisière Evilard

FOLLOW US ON



→ [la_lisiere_evilard](https://www.instagram.com/la_lisiere_evilard)

**Le Conseil municipal,
l'administration
municipale ainsi que
la rédaction souhaitent
à toutes et à tous
une belle et heureuse
année 2020.**

IMPRESSUM

Editeur

Commune municipale Evilard
tél 032 329 91 00, fax 032 329 91 01
e-mail: info@evilard.ch, www.evilard.ch

Rédaction

Léa Hofmann (LH)
Chemin des Prés 3, 2533 Evilard
Tél: 077 473 14 46, e-mail: lea.hofmann@outlook.com

Traductions

Sabine Nonhebel, administration municipale

Mise en page/impression

Gassmann Print, Biel/Bienne.

Annonces

Par mm:
1 colonne (56 mm) = fr. 1.-
2 colonnes (118 mm) = fr. 1.50
3 colonnes (180 mm) = fr. 2.-

Délais rédactionnels 2020

No 1/20 : 20 janvier
No 2/20 : 20 avril
No 3/20 : 20 juillet
No 4/20 : 20 octobre

Les articles à traduire sont à envoyer jusqu'au 10 du mois

Livraison : fin du mois suivant



CHAQUE PROCESSUS DE
VENTE COMMENCE PAR UNE
ESTIMATION GRATUITE DE
VOTRE BIEN IMMOBILIER!

Je me réjouis de votre prise de contact
Tobias Fehr



FEHR IMMOBILIEN SA
ch. des Britanières 30
CH-2533 Evilard

Tél. +41 32 323 00 28
Fax +41 32 323 00 29

www.fehr-immobilien.ch
info@fehr-immobilien.ch